

ABONNEMENTS:

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL. TÉLÉPHONES: ADMINISTRATION: Main 7461 RÉDACTION: - Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

A PROPOS D'IMMIGRATION

TOUJOURS LE NOMBRE!

La Gazette du 7 janvier nous apporte, en dépêche spéciale de Londres, un message de M. Roche, ministre de l'Intérieur à Ottawa...

En amenant au Canada tant de gens qui veulent échapper aux conditions difficiles et pénibles de la vie dans les Iles Britanniques...

Sans doute, il nous faut des immigrants. Le Devoir a déjà, au cours de nombreux articles, exprimé de manière fort claire son avis sur ce point...

Or, depuis bientôt vingt ans, on pense tout le temps, dans le domaine étroit de la politique de parti, à la quantité, quitte, à de très rares heures, à réfléchir un peu sur la qualité de ces gens...

Il n'y a rien de neuf dans tout cela, dira-t-on. C'est vrai. Mais on ne saurait trop le répéter: tant que nos politiciens penseront avant tout à la quantité des immigrants...

Aux derniers jours de 1913, une dépêche qui a fait le tour de la presse canadienne disait que, rien qu'à Winnipeg, il y avait, cet hiver, trois mille oisifs...

Il est vrai que le Telegraph, successeur du Witness, avait eu pareillement le soin de faire dessiner le portrait de la malheureuse et de son fiancé...

Le même jour, presque à la même heure, M. Langlois proposait d'obliger la ville à construire sa bibliothèque d'ici la prochaine session...

Il est temps, grand temps, d'exiger des réformes dans notre immigration, des réformes nombreuses et considérables. Et, la première, c'est que l'on relègue à l'écart la théorie stupide de l'accroissement du nombre des immigrants...

Georges PELLETIER.

A BATONS ROMPUS

JOHN HENRY POPE

On se propose d'élever un monument à John-Henry Pope, l'ancien ministre des Chemins de fer. Un orateur canadien-français déclara hier que ses compatriotes seraient heureux d'en poser la première pierre...

John-Henry Pope avait tout de suite saisi cette vérité, qui semble à beaucoup de gens révolutionnaire, que la présence des Canadiens-français au Canada constitue le plus sûr obstacle à l'américanisation du pays.

On lui demandait un jour, et nous en avons déjà dit, le long de la frontière américaine: "Pourquoi favorisez-vous l'établissement des Canadiens-français dans les Cantons de l'Est..."

Le Cercle Pie X de l'Association de la Jeunesse a déjà constitué un secrétariat populaire où de jeunes avocats, membres de l'Association, donnent depuis assez longtemps des consultations gratuites...

On avait projeté d'ajouter à ces deux services un secrétariat proprement dit, destiné à faciliter la correspondance de ceux qui seraient un peu gênés dans une langue ou dans l'autre. On a dû abandonner

BILLET DU SOIR.

L'ARGENT DES AUTRES

Un philosophe qui avait de l'esprit, ce qui s'est déjà rencontré, et dont le moindre défaut était la prodigalité, trouva un jour ce commode aphorisme: "Il est souvent plus difficile de recevoir que de donner..."

Quoi qu'il en soit, il est une chose plus facile encore que de recevoir: c'est donner ce qui ne vous appartient pas.

Et c'est l'avis de bien des gens. On sait, ou bien on apprendra que le traitement de nos recorders, payé par la Ville, est cependant fixé par la Législature. Aussi, cette dernière se montre-t-elle plus libérale (sans ou avec jeu de mot) à leur endroit qu'à l'égard des juges...

Léon LORRAIN.

le projet: les clients faisaient défaut. Et c'est un document qui en vaut un autre sur l'état de l'instruction générale dans cette partie de Montréal.

PROCÉDÉ DU "STAR"

Une malheureuse jeune fille a été, paraît-il, la proie d'un bandit qui l'a exploitée de la pire façon. Sauvée par son fiancé, elle était hier obligée de comparaître devant le tribunal où s'instruit le procès de celui qu'elle accuse et qui proteste d'ailleurs de son innocence.

On a pu voir hier soir, en tête du Star, à la place des dépêches destinées d'habitude à sauver l'Empire, et sous le titre Dodging the camera, un portrait de la malheureuse, un mouchoir devant la figure, cherchant à échapper au photographe qui voulait faire trafic de sa notoriété et de sa honte.

Et l'on n'oubliera pas la vertueuse indignation avec laquelle sir Hugh Graham dénonçait, dans un récent procès, les méthodes du journalisme américain.

Il est vrai que le Telegraph, successeur du Witness, avait eu pareillement le soin de faire dessiner le portrait de la malheureuse et de son fiancé...

POUR L'AUTONOMIE

Le Telegraph publiait hier l'après-midi un portrait de M. Godfroy Langlois, avec cette légende: "M. Godfroy Langlois, qui, dans la Législature, hier, proposait de donner à Montréal une autonomie générale..."

Le même jour, presque à la même heure, M. Langlois proposait d'obliger la ville à construire sa bibliothèque d'ici la prochaine session...

Il est temps, grand temps, d'exiger des réformes dans notre immigration, des réformes nombreuses et considérables. Et, la première, c'est que l'on relègue à l'écart la théorie stupide de l'accroissement du nombre des immigrants...

ILS TIENNENT PAROLE

Les nouveaux échevins de Lachine, élus sur un programme de réformes, ont largement tenu leur parole. A peine entrés en fonction, ils ont réduit de 50 p.c. le chiffre des buvettes, couronnant ainsi une lutte de huit années.

POUR LE CANAL

L'Association des Marchands-Détailiers vient, à son tour, de se prononcer en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne. Il est à présumer que cette déclaration sera suivie de beaucoup d'autres.

LETTRE DE QUÉBEC

La taxe sur les autos. — Le Bill de Montréal

Québec, 8. — Peu de députés aujourd'hui encore, et la majorité de ceux qui y sont s'intéressent aux déclarations à peu près comme tout le monde se préoccupe de la chose publique.

Cel après-midi, M. Perron fait voter son bill qui déclare qu'une loi de 1900, obligeant les municipalités à réferer au peuple tout emprunt ou dette dépassant le vingtième de la valeur des propriétés foncières, n'a jamais voulu dire que ceux-ci devaient être approuvés par la majorité des électeurs inscrits...

Puis l'on vote le projet de loi pourvoyant à la construction du pont entre Saint-Jean et Berthelme aux conditions mentionnées ci-dessus, savoir que les gouvernements d'Ottawa et de Québec payent les neuf-dixièmes du coût et Saint-Jean et Berthelme la différence.

Le paragraphe 44 des amendements, qui autorise la cité à faire tous les travaux municipaux qu'elle jugera à propos sur les rues projetées, sans payer d'indemnité, aux propriétaires des terrains, et aux frais des acquéreurs de lots, donne lieu à une longue discussion.

Le paragraphe 45, on le retranche la partie validant les rôles faits jusqu'à présent en vertu de l'article 450 de la charte.

On retranche la clause 48 obligeant la cité à acheter la propriété située au coin nord-est des rues Saint-Denis et Ontario pour l'érection d'une bibliothèque.

M. Létourneau, qui avait donné avis d'un amendement obligeant la cité de décréter l'érection d'une bibliothèque en 1914, le retire, et M. G. Langlois le reprend et le propose afin de montrer à la cité que la Législature est sérieuse.

Il est d'avis que si la ville ne fait rien, la Législature interviendra. C'est une menace que les représentants de la ville eux-mêmes ont reconnue utile. L'amendement est rejeté, MM. Séguin, Mayrand, Turcot et Langlois seuls votant en faveur.

La motion du Dr Finnie pour porter à \$12,000 le traitement du maire lumières que les conducteurs doivent affaiblir dans les villes. Et à la campagne, demande M. Tellier, car c'est là que c'est dangereux dans des chemins de 26 pieds avec fossés de chaque côté où l'on a peine à se rencontrer, éblouis par ces projecteurs.

C'est ainsi que s'exprimait aujourd'hui, devant Son Eminence le cardinal Farley, archevêque de New-York, devant une foule d'évêques, de prêtres et de fidèles — des Canadiens principalement — accourus pour assister à la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste, dédiée au culte perpétuel du Très Saint Sacrement, le Très Révérend Père Letellier, supérieur des Religieux du Très Saint Sacrement à New-York, et dont la maison principale pour l'Amérique est à Montréal.

Le donateur auquel il fit allusion n'est autre que le riche industriel et homme d'affaires M. Thomas F. Ryan, à la munificence duquel la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et les Pères du Très Saint Sacrement sont redevables du magnifique monument qui s'élève au coin de l'avenue Lexington et de la 76e rue à New-York.

Il n'y a pas quatorze ans que le Révérend Père Letellier, dont nous venons de citer les paroles, fut envoyé à New-York, accompagné du regrettable Très Révérend Père Estévenon, ancien supérieur général de la congrégation, pour y fonder une nouvelle maison de leur ordre. Comme toutes les œuvres divines, elle débuta au milieu de difficultés et de croix, ces deux grandes pierres angulaires dont la Providence se sert pour élever ses édifices et auxquelles se reconnaissent ses œuvres.

Remplis de l'esprit de Dieu et de la foi qui transporta les montagnes, le Révérend Père Letellier ainsi que le Très Révérend Père Estévenon et le Frère Patrick, (les deux derniers décédés depuis), assistés et aidés depuis lors par de nombreux religieux qui sont venus grossir leur phalange d'élite, ont marché de croix en croix, mais aussi de victoire en victoire, vers le point culminant que Dieu leur a permis d'atteindre aujourd'hui, où le cardinal Farley est venu consacrer le fruit de ses années de lutttes et de travaux en bénissant solennellement la nouvelle église supérieure, où le Très Saint Sacrement a été exposé publiquement sur son trône, au-dessus du maître-autel, pour y rester exposé à l'avenir perpétuellement, jour et nuit, à l'adoration des prêtres et des fidèles.

La persévérance et le zèle des prêtres n'en eurent que plus de gloire et de succès. C'est ainsi que l'édifice de ce monument à la gloire de l'Eucharistie.

L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NEW-YORK

— Un soir, il y a deux ans, je me le rappellerai toujours, un généreux aristocrate de la fortune vint me trouver, et me demanda combien il me fallait pour élever ici une église. — "200,000, lui dis-je. — "C'est bien, me dit-il, vous pouvez aller de l'avant."

Le donateur auquel il fit allusion n'est autre que le riche industriel et homme d'affaires M. Thomas F. Ryan, à la munificence duquel la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et les Pères du Très Saint Sacrement sont redevables du magnifique monument qui s'élève au coin de l'avenue Lexington et de la 76e rue à New-York.

Il n'y a pas quatorze ans que le Révérend Père Letellier, dont nous venons de citer les paroles, fut envoyé à New-York, accompagné du regrettable Très Révérend Père Estévenon, ancien supérieur général de la congrégation, pour y fonder une nouvelle maison de leur ordre.

Comme toutes les œuvres divines, elle débuta au milieu de difficultés et de croix, ces deux grandes pierres angulaires dont la Providence se sert pour élever ses édifices et auxquelles se reconnaissent ses œuvres.

Remplis de l'esprit de Dieu et de la foi qui transporta les montagnes, le Révérend Père Letellier ainsi que le Très Révérend Père Estévenon et le Frère Patrick, (les deux derniers décédés depuis), assistés et aidés depuis lors par de nombreux religieux qui sont venus grossir leur phalange d'élite, ont marché de croix en croix, mais aussi de victoire en victoire, vers le point culminant que Dieu leur a permis d'atteindre aujourd'hui, où le cardinal Farley est venu consacrer le fruit de ses années de lutttes et de travaux en bénissant solennellement la nouvelle église supérieure, où le Très Saint Sacrement a été exposé publiquement sur son trône, au-dessus du maître-autel, pour y rester exposé à l'avenir perpétuellement, jour et nuit, à l'adoration des prêtres et des fidèles.

La persévérance et le zèle des prêtres n'en eurent que plus de gloire et de succès. C'est ainsi que l'édifice de ce monument à la gloire de l'Eucharistie.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

Les cérémonies de ce jour de l'Épiphanie furent dignes de l'ensemble du monument grandiose, des efforts incessants de quatorze années de lutttes et de quatorze années dignes du but, le monument de saint François aux Oiseaux, par Liszt, ou encore dans les sonneries éclatantes de la Rhapsodie Guerrière de Sinding, ou enfin dans l'admirable Christmas de Gaston M. Dehlier, que l'auteur a détaillé avec une perfection au-dessus de commentaire.

"BILINGUALISM IN IRELAND, SCOTLAND & WALES"

Nous publierons demain, grâce à l'obligeance de M. Robert-R. Phalen, rédacteur en chef du Casket, un article extrêmement intéressant sur le mouvement bilingue en Irlande, en Écosse et au Pays de Galles.

Pour que cet article puisse porter tous ses fruits, nous en donnerons, côté à côté, le texte anglais et la traduction française. Nous signalons tout de suite le fait à nos lecteurs pour qu'ils puissent communiquer ce texte à leurs amis anglais.

Nous donnerons en même temps une étude de M. l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'École Normale de Hull, sur les "Origines françaises de l'Ontario".

A la veille du congrès biennal des Canadiens-français de l'Ontario, ce rappel historique offrira un intérêt particulier.

LE "DEVOIR" A \$1.00

Pour \$1.00 on recevra le Devoir quotidien d'ici la fin des deux sessions.

Jean DUMONT.

LA GUERRE A L'IMMORALITE

LA COMMISSION DES LICENCES DECRETÉ L'ABOLITION DU REGAL, DU PARISIEN, DE L'ARBOUR ET DE L'ARLINGTON

Ces quatre cabarets de nuit qui sont d'après le jugement des commissaires des "rendez-vous de prostitués des deux sexes" ne pourront plus continuer leur négoce à partir du premier mai prochain.

LE JUGEMENT

Conformément à la demande faite par la Commission des Licences, au cours d'une de ces dernières séances, le public de Montréal, par la voix de son clergé tant catholique que protestant et de ses principaux corps commerciaux, industriels et sociaux, a fait connaître son opinion hier après-midi au sujet du renouvellement de licences aux principaux cafés de nuit de cette ville.

Quelle que soit la mesure dans laquelle la loi des licences ait été violée pendant la plus grande partie de l'année, quelque mauvaise que soit l'administration de certains hôtels et restaurants, nous n'avons, à partir du premier de mai, aucune juridiction pour révoquer, suspendre ou annuler une seule licence jusqu'à la réception des nouvelles applications pour renouvellement.

Le pouvoir, après que les licences ont été accordées, appartient exclusivement aux recorders et aux magistrats de police, sur les plaintes des officiers de police ou citoyens assez courageux pour se prévaloir de la loi.

Aussitôt après l'arrivée des commissaires Weir, Choquette et Bazin, le président de la commission commença aussitôt la lecture d'une série de lettres de protestation contre le renouvellement des licences des cafés Parisien, Régat, Kastel ainsi que des hôtels Arbour et Arlington.

Celles-ci avaient été envoyées par l'Emmanuel Congregational Church, M.A. Ayer, la société Saint-Jean-Baptiste, The Fellowship of the Common Good, The Church of Messiah, la Pleasant Sunday Afternoon Association de l'Église Méthodiste de la rue Sherbrooke, l'Église Méthodiste de Saint-Jacques, l'Association Méthodiste Miniérielle de Montréal, la Licensed Victuallers' Association, l'Ordre International des Bons Tempeliers, l'Association Protestante Miniérielle de Montréal, l'U. C. T. L. du district nord de Montréal, la Methodist Sunday School et la Ligue Antialcoolique.

Le juge Choquette demanda aux assistants avant d'entendre la défense des hôtels en cause, s'ils désirent exprimer leur opinion.

Se prononçant alors contre le renouvellement des licences aux hôtels Régat, Parisien, Kastels, Arbour, Étoile d'Inde et Arlington, le représentant de la W. C. T. U., Mme T. H. Weycott, de la loge d'Élochéga, qui déclare parler au nom de plus de 2,000 femmes canadiennes, M. le juge Eugène Lafontaine, président de la Ligue Antialcoolique de Montréal, M. le juge G. Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, le Révérend Davy, de l'Église Sainte-Anne, le Rév. Bourque, président du comité méthodiste de tempérance et de moralité publiques, le Rév. C. A. Williams, pasteur de l'Église Saint-James, M. J. H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, et le Rév. Arthur French, pasteur de l'Église anglicane de Saint-Jean l'Évangéliste.

Puis ce fut au tour de la défense de se faire entendre.

M. Athanase David, agissant pour le Kastel, demanda alors un ajournement de la décision des commissaires, déclarant que, depuis le 18 décembre dernier, un fait nouveau s'était présenté dans la fusion des intérêts de Kastel Limitée avec un autre établissement connu sous le nom de "Gymnase" qui, par charte fédérale, peut faire du chant et de la musique dans un but de délassement du corps et de l'esprit.

En définitive, on accorde un délai jusqu'à demain après-midi, à deux heures, pour prendre un bref de prohibition et le présenter à la commission.

Me Léon Garnier, assisté de Me Jean Prévost, C.R., prend ensuite la défense du Régat.

Me Jean Prévost envisage la cause au point de vue légal. Il demande aux commissaires de retarder de quelques jours leur décision quant au Régat, déclarant qu'une loi réglementant les cafés de nuit serait mise devant la Législature à cette session et que celle loi aurait pour effet de comprendre non seulement les cafés de nuit, mais tous les cafés de Montréal.

Me Oscar Collette, représentant l'hôtel Étoile d'Inde, a mentionné le renvoi de la cause à une date ultérieure, une omission s'étant glissée dans la procédure des avis de convocation.

Puis le président de la commission donne lecture de son jugement où elle déclare refuser de confirmer ou de renouveler les licences des hôtels Arlington, Arbour, Régat et Parisien, qui expireront par la suite.

Voici, in extenso, le texte de ce jugement: LE JUGEMENT Séance tenue à Montréal ce huitième jour de janvier dans l'année de Notre Seigneur mil neuf cent quatorze, par les dix commissaires de licences dans la cité de Montréal, afin de disposer des applications de licences faites par les propriétaires de l'hôtel Arlington, Le Régat, le Café Parisien, l'hôtel Arbour.

Conformément à la loi et à l'usage, la commission des licences à cette époque chaque année, étudie les demandes de renouvellement de licences qui lui sont soumises par ceux qui détiennent déjà des certificats.

Nous avons à maintes reprises attiré l'attention du public sur le fait que ce temps de l'année est le seul où la commission des licences a le droit de contrôler ou de révoquer des licences.

Le service diplomatique du Portugal (Service de la Presse Associée) Lisbonne, 8. — Le gouvernement éprouve de grandes difficultés à remplir ses postes les plus importants. On annonce que les ministres népotentiaires portugais à Londres et à Washington prendront prochainement leur retraite et qu'on ne leur trouve pas de successeurs. L'ambassadeur à Rio de Janeiro et les ministres à Madrid et à Rome ont démissionné. Ils sont tous sénateurs et entendent prendre part aux débats de la prochaine session.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le docteur Lazarus-Barrow déplorait le radium si rare et si coûteux; l'hôpital n'en a que 200 milligrammes et il lui en faudrait deux grammes, soit une quantité dix fois plus grande.

Le capitaine James Johnstone Riley, surintendant des pilotes et examinateur des maîtres et des apprentis maîtres est mort, hier après-midi, au Mount Royal Sanatorium, après une brève maladie. Le défunt qui était né à Cumberland, Angleterre, avait 76 ans. Il laisse une veuve, deux filles et quatre fils.

Le capitaine Riley avait commencé à naviguer sur des navires à voile et avait été ainsi dans toutes les parties du monde.

Établi à Montréal depuis 1876, il a fréquemment rempli, par intérim, les fonctions de commissaire des accidents maritimes.

Ses funérailles seront célébrées très simplement demain, car il a demandé expressément qu'on ne lui envoie pas de fleurs et que ses amis et ses parents s'abstiennent de porter le deuil pour lui.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

Les dames de charité ont l'honneur de prévenir les dames de Montréal, qu'il sera donné le lundi 12 janvier à 3 heures précises, un joli euchre, avec de magnifiques prix, dans la salle de couture de l'Asile de la Providence, 309, rue Sainte-Catherine. Le produit de ce euchre étant destiné aux vêtements de l'Asile de la Providence.

MOUTON DE PERSE McComber & Cummings La Maison du Mouton de Perse 373 RUE SAINT-PAUL, Angle Saint-Sulpice

Une tranche de GILT EDGE BREAD avec du beurre égale comme nourriture 20 bols de thé de bœuf. JAMES STRAGHAN Reg. BOULANGERS ROYAUX

L'OPPOSITION DE L'ECHÉVIN FRASER

M. le directeur du "Devoir". Les directeurs du Montréal and Southern Counties Railway et ceux de la réforme municipale, qui nous avons appliqué la loi, telle nous l'appliquerons ailleurs, alors que des adultes et les trafiquants notoire du vice seront poursuivis sans merci.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, le 8 janvier, votre bureau a avisé le conseil qu'il a pris en sérieuse considération la demande du Montréal and Southern Counties Railway et qu'il a décidé de ne pas recommander d'accorder cette permission pour les raisons données par les propriétaires et les citoyens opposés à cette demande.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, le 15 de janvier, votre bureau, en réponse à une demande du conseil, lui a remis les documents relatifs à cette question.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, le 20 janvier, le rapport de votre bureau a été envoyé à un comité spécial du conseil.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, au reçu de ces deux rapports le bureau a transmis le dossier entier à l'ingénieur en chef pour rapport.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, le 23 septembre, le conseil a transmis au bureau des commissaires le rapport de ce comité spécial.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, au reçu de ces deux rapports le bureau a transmis le dossier entier à l'ingénieur en chef pour rapport.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, le 23 septembre, le conseil a transmis au bureau des commissaires le rapport de ce comité spécial.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, au reçu de ces deux rapports le bureau a transmis le dossier entier à l'ingénieur en chef pour rapport.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, le 23 septembre, le conseil a transmis au bureau des commissaires le rapport de ce comité spécial.

Le bureau des commissaires a l'honneur de faire rapport: "Que, au reçu de ces deux rapports le bureau a transmis le dossier entier à l'ingénieur en chef pour rapport.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS BOURBONNIERE, F.-J., C.R., av. cl. 76 rue Saint-Gabriel. Tel. Bell, Main 2679. LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur. Edifice Banque Ottawa, 221 rue St-Jacques. Boite Postale 256. Adresse télégraphique "Nalac, Montréal". Tel. Main 1250-1251. Codes: Liébers, West. Un. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques. ARTHUR GIBEAULT, B. A., LL.L. Avocat. 54 Notre-Dame Est. Chambre 37 et 38. Tel. Bell Main 6429. Bureau du soir: 34 rue Désjardins, Hochelaga. Tel. Bell LaSalle 987, Montréal. LAMOTHE & TESSIER, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tel. Main 3555. J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Camille Tessier, LL.B. Résidence: Est 5973. ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT. Tel. Main 213.—Chambre 23. 97 rue Saint-Jacques. Résidence: 150, Jeanne-Mance. Tel. Est 5973. GUY VANIER, B. A., LL.L. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques.—Chambre 76. Tel. Main 2632.

DOCTEUR J. Roméo Leduc 90 RACHEL EST Electrothérapie Rayons X Traitements spéciaux: Neurasthénie, Epilepsies, Rhumatisme, Bétrécissements, Poils follets. Consultations: de 1 à 3 p.m., et de 7 à 9 p.m. DENTISTES Dr. ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tel. Bell Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université. Dr. ERNEST CHARRON, Chirurgien-Dentiste. 144 rue Saint-Denis. Près de l'Université. Analyste HIERVE NABEAU, CHIMISTE, ANALYSTE, PHARMACIEN. Licencié ès-sciences de l'Université de Paris, Professeur de Chimie et de Pharmacie, Analyses médicales, minérales, industrielles, 932 rue Saint-Denis. Tel. Saint-Louis, 4060. INGÉNIEURS CIVILS ET ARCHITECTES De GASPE BEAUBIEN Ingénieur - Consult. Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tel. Main 8240. HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs - géomètres. Edifice Banque Nationale, 90 Saint-Jacques, Montréal. Tel. M. 7618. ARCHITECTES LAFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.O. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tel. Est, 887, 523 Lafontaine, Maisonneuve. Tel. LaSalle 1856.

NOTAIRES GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tel. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tel. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession. BELANGER & BELANGER, (Léonard et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances. G. A. NORMANDIN, NOTAIRE. 205 Saint-Jacques. Tel. Main 8161. MEDECINS Dr. M. LEMOYNE, 237 SHERBROOKE EST (Pres Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tel. Est 4560.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moier, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours le soir. S'ad. Mollers Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26 ASSOCIE Un inventeur montrealais désire un associé pour fabriquer un article de haute distinction et d'une utilité merveilleuse. Une fortune attend cet homme. (Capital \$1,000 à \$2,000). Ecrivez boîte 46, "Le Devoir". PHARMACIEN Elève en pharmacie avec ou sans expérience demandé. S'adresser Pharmacie Lecours & Lantôt, 310 Sainte-Catherine Est. A LOUER CHAMBRE A LOUER 502 Parc LaFontaine, au plus beau site du Parc. Chambre spacieuse et chambre simple. Maison tranquille, distinguée. Toutes les commodités. A VENDRE A VENDRE Une "sleigh" de promenade avec deux robes de Buffalo et un attelage de promenade. S'adresser: 91 Park Avenue. A VENDRE Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 30 forces, avec bouilloire de 50 forces, en excellente condition, et pouvant porter 100 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe. A vendre aussi un moteur à gaz ou à gazoline, de 5 forces, en bonne condition. Pour information s'adresser A VENDRE OU A ECHANGER Hotel de campagne, faisant de bonnes affaires à échanger pour une bonne propriété de ville ou à vendre. Cause de vente: maladie. Beau cottage de 10 chambres, clair d'hypothèque, ayant 15 arpents de beau terrain à échanger pour une bonne propriété de ville ou à vendre. Cause de vente: maladie. On demande à acheter une bonne propriété de rapport dans les \$100,000, donner \$10,000 comptant et des beaux terrains clair, d'hypothèques, situés dans une des plus belles subdivisions de Montréal. Un beau théâtre de vus animés, donnant de bons revenus, à vendre ou à échanger pour propriété de rapport ou terrains à bâtir. S'adresser: 115, rue de la Montagne, Montréal. Une belle ferme à subdiviser, située à Ste-Rose, à vendre ou à échanger, prendrait la moitié en propriétés de ville, \$2,000 comptant et la balance faite à 6 pour cent. Pour informations, s'adresser à J. B. A. MARTIN, Maisonneuve Lassalle 1123. 137 Adam.

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tel. Bell Est 1710. Résidence, Tel. Est 2782. RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant, Administrateur de successions, Téléphone Bell, Main 3869, Suite 45-46-47, — 55 Saint-François-Xavier, Montréal. HOTEL RIENDEAU Le meilleur des Canadiens- Français 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal. HOTEL ROYAL GEORGE 9 et 11 rue Desjardins, (au face de l'Église de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OULTEAU, Prop.

PROMOTION AU C. P. R. M. G. C. Jackson, qui faisait partie du bureau de l'auditeur des départs au C.P.R., vient d'être nommé à la position d'auditeur des réclamations par M. I. G. Ogden; la promotion a été approuvée par Sir Thomas Shaughnessy. M. Jackson, qui est au service du Pacifique Canadien depuis 1889, a rempli plusieurs positions importantes au C.P.R. depuis cette époque. Le nouvel auditeur aura son bureau à Montréal.

L' "EMPRESS OF ASIA" L' "Empress of Asia" du C.P.R. est parti de Vancouver pour le Japon et la Chine, lundi dernier, le 5 janvier. Le navire portait la plus forte consignment de mailles ou autres paquets et jamais emporté à travers l'Océan Pacifique. Le voyage durera une dizaine de jours.

MARIAGE On annonce le mariage de Mlle Corinne Le-Moë, fille de M. O. Lemire, de la rue St-Hubert, avec le docteur Louis DeGuisse, dentiste, fils de M. Louis DeGuisse, gérant de la Banque Nationale. La cérémonie aura lieu à sept heures et demie le (14) prochain, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'Église Saint-Jacques.

HOTELS J. A. Tanguay, Prop. HOTEL RIENDEAU Le meilleur des Canadiens- Français 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal. L'Hôtel des Voyageurs LE ROYAL GEORGE 9 et 11 rue Desjardins, (au face de l'Église de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OULTEAU, Prop.

VICTORIA HOTEL Québec E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

DOMINION COAL CO. LIMITED MINES ET EXPEDITEURS de Charbon Dominion pour Vancouver. "Cribble, leuc (ou mine), mélangé (black) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue Saint-Jacques - - - - Montréal Téléphone Main 401

NAP. TURCOT MAITRE PLOMBIER Couvreur en Gravois — UNE SPECIALITE — 1600 BOUL'VD ST-LAURENT Téléphone Saint-Louis 266

DEMERS & GAUTHIER Spécialité: Réparation de meubles anciens 974 RUE SAINT-DENIS

Kingston, S. — Warden Irvine a suspendu deux gardes du pénitencier, parce qu'ils ont illégalement livré de l'argent à des prisonniers. Ces gardes seront prochainement renvoyés.

L'OPINION D'UN EXPERT

M. J. R. Freeman, de New-York, donne aux commissaires des conseils sur la manière de donner plus de solidité aux réparations de l'aqueduc.

M. John R. Freeman, ingénieur consultant du service des eaux de New-York, appelé à Montréal par un comité de citoyens, a fait connaître aux commissaires les conclusions auxquelles il est arrivé, après avoir examiné les travaux de réparation de l'aqueduc.

On lui avait demandé son avis sur les questions suivantes:

Comment éviter un nouvel accident au niveau de la prise d'eau?

Comment pourvoir à un approvisionnement temporaire au cas où l'aqueduc manquera encore?

Quel est l'état de l'aqueduc en général?

M. Freeman conseille de renforcer immédiatement le terrassement du canal au point de la rupture et sur une distance de cinq cents pieds à l'Est et à l'Ouest en construisant un mur de pierre. Ce travail pourrait être terminé en quinze jours, il serait à la fois moins coûteux et plus rapide que la construction d'un caisson.

Pour obtenir un approvisionnement temporaire en cas d'urgence, M. Freeman approuve le projet émis en premier lieu par M. D. Gauthier et adopté par le commissaire Godfrey, de faire une prise d'eau dans le canal de Lachine, au point le plus rapproché de l'usine des pompes. Ce travail devrait être entrepris immédiatement et devrait avoir un caractère permanent. On ferait communiquer le canal avec l'usine par un tuyau d'acier de huit pieds de diamètre entouré de béton et qu'on pourrait plus tard doubler avec du ciment pour l'empêcher de rouiller. Ce tuyau aurait des échelles et porterait l'eau au filtre pour qu'on puisse s'en servir sans danger pour les besoins domestiques. En attendant cette eau serait traitée au chlorure de soude.

Quant à la troisième question, M. Freeman n'a pas eu le temps de l'étudier. On lui a cependant posé plusieurs questions au cours de la conférence qu'il a eue avec les commissaires et le comité spécial de citoyens qui l'a engagé et à qui se compose de sir Thomas Shaughnessy, président, MM. Huntly Drummond, M. H. Laporte, M. J. Butler, M. Hampson, M. F. L. Wanklyn et plusieurs autres, M. J. R. Freeman, l'ingénieur de New-York, a répondu qu'il s'était rendu à l'aqueduc, sur le lieu de l'accident, qu'il avait consulté nos propres ingénieurs et qu'il était prêt à recommander la construction d'une conduite souterraine entre la station de pompage du bas-niveau et le Canal Lachine, afin qu'on puisse y puiser de l'eau en cas d'urgence, il s'en présente jamais. Il nous reste maintenant à consulter nos ingénieurs d'une manière définitive sur les meilleurs moyens à prendre pour consolider la conduite actuelle, à l'endroit où elle s'est brisée, afin de la rendre sûre. La question est donc de savoir si ce sera avec un mur d'appui en maçonnerie, ou avec un caisson, ou encore les deux à la fois.

M. Freeman est reparti hier soir pour New-York.

L'ENQUETE MUNICIPALE

Un grand nombre de témoins ont été entendus hier après-midi. — La propriété Tarranto et l'édifice de la Sauvegarde.

Douze à quatorze témoins ont été interrogés hier après-midi dans l'enquête sur les achats de terrains par la ville de Montréal. Les uns ont avoué avoir payé une commission à M. J. A. Bonneville; les autres ont déclaré avoir transigé directement avec la Ville. C'est le petit nombre de témoins qui ont été entendus pendant la séance d'hier, a porté surtout sur l'expropriation des terrains à la Côte des Neiges.

M. Paul St-Germain a longuement interrogé M. J. A. Prévost, de la compagnie Gauthier et Prévost, ramoneurs. Le terrain exproprié avait une superficie de 20,000 pieds carrés. La compagnie Gauthier et Prévost y avait érigé un édifice de cinq étages dans lequel elle avait installé des machines. Lorsque la ville manifesta le désir d'élargir le chemin de la Côte des Neiges, la compagnie décida d'offrir sa propriété à la ville au prix de \$115,000. M. J. A. Bonneville, courtier d'immobilier, fit la transaction pour la compagnie et reçut \$5,000 de commission. L'option fut signée le 19 mai 1913.

Il ressort du témoignage que le terrain appartenait à la compagnie était évalué à \$1 le pied carré comme tous les terrains avoisinants. Ce la faisait donc \$24,000. La compagnie Gauthier-Prévost a demandé en plus \$91,000 pour le matériel et la bâtisse. Elle croit que ce n'est pas trop, car, par cette vente, la tannerie devait cesser d'exister. Cela faisait l'affaire des sociétaires car l'un des membres de la compagnie était malade.

On suspendit jusqu'à ce matin le témoignage de M. Prévost. Celui-ci devra produire un état des valeurs de la propriété vendue. Cet état est préparé par des experts.

M. Adolphe Duclos, courtier d'immobilier, fournit ensuite au tribunal des détails sur l'achat et la vente de propriétés pour "La Sauvegarde". Le terrain où s'éleva aujourd'hui l'édifice de cette compagnie a été payé \$48,000. Le témoin déclare qu'il a fait un en plus donner \$15,000 à Parizeau et Lapierre, pour l'option d'une année, qu'ils avaient sur ce terrain. M. Duclos a lui-même vendu les résidus de terrain de La Sauvegarde au record Weir, au prix de \$15 du pied carré. M. Duclos corrobore les déclarations des autres témoins sur l'achat des propriétés pour La Sauvegarde. Il ne savait pas qu'il y eût une ligne homologuée sur la propriété vendue à M. Weir.

M. Armand Bonhomme, comptable à La Sauvegarde, produit ensuite la page du ledger dans laquelle est créditée au record Weir une somme de \$17,570.60, reçue par la compagnie de la ville, pour les résidus de terrains d'abord vendus à M. Weir.

M. Pierre Ratto, qui a bénéficié à titre d'héritier de la vente de la propriété Tarranto à la ville, sur la rue du Champ de Mars, produit son livre de banque.

La commission passe ensuite à l'affaire de l'élargissement du chemin de la Côte des Neiges.

M. H. Desrosiers, Mme Hurtubise, M. Simon Lacombe, M. F. et M. L. Hurtubise, M. V. Lacombe, M. J. Lacombe, M. A. Hurtubise, M. Isaac Lavoie, M. C. E. Grenier et M. Arthur Mezier, président de la commission scolaire de la Côte des Neiges, furent les témoins suivants.

Tous, à l'exception du dernier, ont été expropriés par la ville, qui leur a accordé une piastre du pied pour leur terrain, plus le prix de leurs maisons. C'est M. J. A. Bonneville, courtier d'immobilier, qui leur a fait signer des options et leur a demandé une commission de 1 pour cent. Mais M. F. Hurtubise, M. Simon Lacombe, M. M. L. Lacombe, n'ont pas voulu des services de M. Bonneville et ont transigé directement avec la ville. Quelques-uns n'ont pas encore été payés.

La séance est ajournée à ce matin.

LES MARCHANDS-DETAILLEURS

ILS ADOPTENT UNE RESOLUTION DEMANDANT LA CONSTRUCTION IMMEDIATE DE LA BAIE GEORGIENNE — AFFAIRES MUNICIPALES — NOS MARCHES PUBLICS.

L'Association des marchands détailliers du Canada, section de Montréal, s'est réunie hier soir pour discuter le projet du canal de la Baie Georgienne et diverses questions municipales. M. A. Lanier, président provincial de l'Association, occupa le fauteuil.

L'assemblée adopta à l'unanimité une résolution, endossant sur ce sujet, l'attitude de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Les marchands détailliers sont intéressés à un haut degré dans ce projet, et ils demandent que le gouvernement fédéral décide, à la prochaine session la construction immédiate du canal.

L'Association a ensuite adopté une résolution, demandant aux commissaires et aux autorités municipales d'initier une enquête sur l'accident de l'aqueduc.

Les membres procédèrent ensuite à la nomination de trois délégués qui représenteront l'Association dans le comité formé pour jeter les bases d'une organisation, destinée à surveiller l'administration des affaires municipales. Ces délégués sont MM. J. O. Garneau, W. H. Boivin et J. A. Beaudry. L'Association répond ainsi à l'invitation des organisateurs de l'assemblée du 30 décembre, au Board of Trade, alors que des représentants des principaux corps commerciaux et financiers de la ville décidèrent de faire de plus près la gestion des affaires municipales. On se rappelle que cette assemblée fut convoquée à la suite de l'accident de l'aqueduc.

LA LUTTE POUR LA TEMPERANCE

LE CONSEIL DE LACHINE REDUIT DE MOITIE LE NOMBRE DES LICENCES

Une intéressante séance au conseil municipal de la petite ville suburbaine hier soir. — Résultat d'une lutte de cinq années.

Le nouveau conseil municipal de Lachine élu en décembre dernier, a tenu hier soir sa deuxième réunion sous la présidence du maire Rothwell. Cette séance, où l'on décida de l'octroi des licences, avait attiré une foule considérable.

A la réunion d'hier soir, on a décidé de réduire de 8 à 4 le nombre de licences d'hôtels et de magasins licenciés. De sorte, qu'à partir du 1er mai prochain, il n'y aura dans Lachine que quatre hôtels autorisés à faire la vente des liqueurs enivrantes. A la fin de la séance, le docteur Beau-douin, président de la Ligue du Sacré-Coeur, adressa quelques mots de remerciements aux échevins qui avaient réduit à quatre le nombre des licences qui, autrefois, était de huit.

L'échevin L. Amos, secondé par l'échevin F. Craig, proposa que le renouvellement de la licence de l'hôtel Lake View, 570 rue Saint-Joseph, tenu par A. Hudson, fut accordé.

L'échevin R. Chapman secondé par l'échevin Jos. Lefebvre, proposa un amendement demandant que la licence ne soit pas octroyée. L'amendement fut rejeté par 3 voix de majorité. Votèrent pour, les échevins Lefebvre, Chapman et Massey.

L'octroi de la licence de l'hôtel Princemale, 546 rue Saint-Joseph, tenu par Arthur Leblanc, fut accordé sans discussion.

M. Ulric Léger, propriétaire du Dominion Hotel, 432 rue Saint-Joseph, se vit refuser sa licence, sans discussion.

L'échevin Morin secondé par l'échevin Tessereau proposa que l'octroi de la licence de l'hôtel Corona, 412 rue Saint-Joseph, propriété de O. Brazeau, fut accordé. Un amendement demandant le renvoi de la licence fut alors présenté par l'échevin Jos. Lefebvre secondé par l'échevin Chapman.

L'amendement fut rejeté par 3 voix de majorité, et la licence fut accordée par trois voix.

L'échevin Tessereau secondé par l'échevin H. Morin proposa le non renouvellement de la licence de l'hôtel New-Windsor, 386 rue Saint-Joseph. Secondé par l'échevin Chapman, l'échevin Jos. Lefebvre proposa un amendement pour l'octroi de la licence. L'amendement fut renvoyé par trois voix de majorité.

La licence de M. O. Fortin, 292 rue Saint-Joseph fut renouvelée sans discussion.

L'échevin Chapman secondé par l'échevin R. Massey proposa que la licence de M. Alex. Clément, 157 rue Saint-Joseph fut renouvelée. L'échevin Carignan secondé par l'échevin Carignan proposa un amendement demandant le renvoi de la licence. L'amendement fut accepté par 3 voix de majorité, et la licence fut refusée.

L'échevin Massey secondé par l'échevin Chapman, demanda l'octroi de la licence du River View Inn, 24 Riverside Drive, propriété de M. Beauregard. L'échevin Carignan secondé par l'échevin Saint-Germain proposa un amendement, le renvoi de la licence. L'amendement fut adopté par quatre voix de majorité.

Assemblée afin de trouver un moyen d'augmenter le fonds de secours. M. J. M. Poole propose que chaque membre de l'Association paye \$2.50 par chaque wagon de bière vendu grâce à l'influence de l'Association.

Dans une demi-heure on a recueilli \$900.00.

On a aussi fait les élections des directeurs; tous les anciens ont été réélus.

AU COLLEGE ROYAL DE MEDECINE.

Londres, 9. — A l'assemblée trimestrielle du Conseil du Collège Royal des Chirurgiens, assemblée tenue hier, on a admis au nombre des membres le Dr H. D. Harrison, de l'Université de Toronto et de l'hôpital Middlesex.

COURTES DEPÊCHES

EXPLOSION A BORD D'UN CUIRASSE.

Toulon, 8. — Un accident s'est produit cet après-midi à bord du cuirassé "Gaulois", en rade de Toulon. Un tube de chaudière éclata et quatre hommes ont été blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital maritime, où l'on déclare que leurs blessures, quoique très douloureuses, ne mettent pas leurs jours en danger.

MORT DE VIOLET GOOLD.

Montpellier, France, 8. — Madame Violet Goold, qui, avec son mari, Yves St-Léger Goold, avait été condamnée à l'emprisonnement à vie, pour le meurtre de Emma Levin en 1907, est morte en prison aujourd'hui.

Les Goold avaient vécu longtemps à Montréal.

OFFICIERS REVOCUES.

Washington, 9. — Le capitaine Frank H. Kalde, du 6ème régiment d'infanterie, a été révoqué par la cour martiale pour avoir détourné une somme de \$515.

Le major James B. Hughes, du 1er régiment de cavalerie, accusé de s'être enivré treize fois étant en service a été traduit aussi devant la cour martiale. La cour avait prononcé la révocation, mais le président Wilson, en considération des services rendus par cet officier pendant la guerre avec l'Espagne, a décidé qu'il serait simplement cinquante points dans la liste de classement.

M. ROBLIN ET LA PROHIBITION.

Winnipeg, 9. — Le premier ministre Roblin a catégoriquement déclaré qu'il est contre l'abolition des bars, si on veut les remplacer par des magasins de boissons en gros.

C'est sa réponse à une délegation du Moral and Social Reform Council du Manitoba.

On lui a aussi demandé d'amender le Local Option Act, afin que la volonté du peuple ne soit pas entravée par des questions de technicité.

Le premier ministre a promis considération sur ce sujet.

CHAMPLAIN ET PARKMAN.

Ottawa, 9. — A une assemblée du comité exécutif de l'Association Canadienne du Centenaire de la Paix, il a été annoncé qu'il serait érigé à Ottawa un monument, à Champlain et Parkman. Ce monument sera le don du comité général américain du Centenaire de la Paix.

On a nommé de nouveaux membres au comité exécutif canadien. Ce sont: Mme F. H. Torrington, de Toronto; présidente du conseil national des femmes; MM. G.A. Clark, Arthur Sévigny, M.P., W. M. Gerran, M.P., et le lieutenant-colonel Farquhar, secrétaire militaire de Son Altesse Royale le duc de Connaught.

LES GRAIN-GROWERS.

Brandon, Man., 9. — Les Grain Growers du Manitoba ont tenu une

Somnolent Après les Repas ?
Cela n'a pas sa Raison d'Etre !

WRIGLEY'S SPEARMINT

Active la Digestion
Vous Tient Eveillé

Ne gâtez pas les précieuses heures de la soirée. Devez votre sommeil à la lassitude, — et non pas à une digestion laborieuse. Ce rafraichissant jus de feuilles de menthe active la digestion — vous tient dispos, sans compter qu'elle vous rafraichit la bouche et la gorge et donne un éclat brillant à vos dents.

Elle est Propre, Pure, Hygiénique

Si c'est de la Wrigley.

Faite au Canada.

Wm. WRIGLEY JR. CO., LIMITED
7 rue Scott, Toronto, Ont.



ACHETEZ-LA À LA BOÎTE

de vingt paquets. Elle coûte moins cher — chez n'importe quel marchand — et reste fraîche jusqu'à ce qu'on s'en serve.

"LINDSAY" Le Premier Magasin de Pianos au Canada

Le Piano Lindsay a été le favori des Artistes de l'Opera

Le fait que plus de vingt artistes de la National Opera Co., durant la saison actuelle ont choisi le piano Lindsay pour leur usage personnel et privé dans leurs appartements aux hôtels où ils logeaient est une chose qui signifie beaucoup.



PIANO LINDSAY

Cela prouve hors de tout doute que le piano Lindsay possède des qualités que ceux qui sont à même d'en juger considèrent comme suffisantes pour les décider à choisir pour leur usage personnel le piano Lindsay comme étant le meilleur piano.

Pour ceux qui n'ont jamais entendu ni jamais joué le piano Lindsay, nous les invitons cordialement à venir en faire l'essai. Ceux qui ont un Lindsay en connaissent le son splendide, riche, mélodieux, la touche sensible et la beauté comme instrument musical.

De tous les pianos actuellement sur le marché, le Lindsay est ce qu'il y a de mieux en fait de pianos à un prix modique.

C. W. LINDSAY LIMITED

Montréal, 512 St-Catherine Ouest, 394 St-Catherine Est
Ottawa, 189 rue Sparks. Québec, 204 Saint-Jean.

LE NOTAIRE GUAY DE VILLE-MARIE EST DECEDE

Ville-Marie, 8. — Le notaire A. E. Guay, l'un des pionniers du Témiscamingue, et l'un des plus anciens citoyens de Ville-Marie, est décédé le 5 novembre dernier.

M. A. E. Guay naquit d'une famille de cultivateurs à Rimouski le 1er septembre 1843. Il fut reçu notaire le 5 novembre 1868. Il fut pendant 18 ans agent des Terres de la Couronne, greffier de la Cour de Circuit. Pendant quinze ans, il fut maire de Ville-Marie et président de comité.

M. A. E. Guay eut, d'un premier mariage trois enfants qu'il perdit en bas âge, puis il épousa Mademoiselle Joséphine Verreault, fille de feu l'arpenteur Verreault, de Saint-Jean Port Joli. Il eut 15 enfants dont 11 sont vivants, 3 garçons et 8 filles.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un immense concours de paroissiens et d'amis. La fanfare de Ville-Marie, à sa dernière assemblée, a adopté des résolutions de condoléances, qui ont été transmises à la famille éplorée.

CERCLE CATHOLIQUE DES JEUNES GENS DE SAINT-JACQUES

Mercredi soir le 14 janvier, aura lieu le Concert-Bouquet du Cercle Catholique des Jeunes Gens de Saint-Jacques, sous la présidence de M. l'abbé H. Gauthier, curé de la paroisse.

Voici le programme:

- 1.—Salut au drapeau, par Looey, marche. Orchestre St-Jacques
- 2.—Le Cavalier de Grinwall, ouverture. Orchestre St-Jacques
- 3.—Le Crucifix de Faure, duo par MM. A. Lapierre et F. Langlois.
- 4.—Allocation par l'abbé H. Gauthier, curé.
- 5.—Intermission.
- 6.—Perpetue Mobile, de Carl Bohm, par M. E. Desormaux, violoniste.
- 7.—Le Mendiant, déclamation, Arthur Latour.
- 8.—Solo de chant, Arthur Lapierre.
- 9.—Broken Melody, de Van Biene, Emile Langlois, violoniste.
- 10.—Sérénade du Passant, de Massé.

net, solo de chant par René St-Cyr.

10.—Danse Hongroise, Orchestre St-Jacques.

11.—Extra.

12.—Extra.

13.—Chant de "O Canada" accompagné par l'Orchestre.

Maitre d'Orchestre, J. A. Dufault. Accompagnateur, Armand Langlois. Organisateur, R. O. Vigeant avec le concours du comité.

Des cartes d'invitation seront envoyées aux membres.

Tous les membres qui prendront part au programme sont priés de se rendre à la répétition, dimanche, le 11 du mois, à 10 hrs. am.

EUGENE GILBERT FAIT UNE CHUTE

Paris, 8. — Eugène Gilbert, aviateur français, a fait un saut en volant au-dessus de Paris, aujourd'hui. Son aéroplane est tombé sur un toit qu'il a défoncé.

Son aéroplane descendait si rapidement qu'il a dû choisir le premier terrain d'atterrissage, le toit d'une fabrique de la banlieue de Grenoble. L'aviateur n'a pas été blessé.

COMMERCE ET FINANCE

Les progrès des colonies britanniques durant les quinze dernières années.
 — Les travaux du Pacifique Canadien. — Tableau des compensations pour la dernière semaine. — Les émissions des obligations canadiennes. — La situation de la Banque Royale.

LA MATINEE A LA BOURSE DE MONTREAL

Malgré l'ouverture faible à New-York, faible que a eu un certain écho à la Bourse de Montréal, au cours des premières heures de la séance de ce matin, particulièrement sur le Pacifique, qui a ouvert à 2 points plus bas qu'hier, la matinée a été comparativement bonne.

Grâce à l'attitude des banques qui commencent à être un peu plus larges pour les prêts à demande, qui se font actuellement à six pour cent, l'activité a commencé à renaitre. Tous les stocks se sont resserrés de cet état de choses, dans le cours de l'avant-midi, et si l'on n'a pas eu à enregistrer des hausses considérables, du moins, le sentiment est plus ferme et on commence à entrevoir des jours meilleurs, grâce à la facilité de l'argent.

Les valeurs du Pacifique n'ont pas influencé le marché ce matin, car elles ont perdu 1 5/8 sur la clôture d'hier, fermant à midi à 206 7/8. Le Richelieu se tient ferme à 111, l'Iron s'est vendu à 39 3/4 et le Montreal Power à 215. Un des événements sensationnels de la séance de ce matin, à la Bourse, a été la hausse du Québec, dont une couple de mille actions communes ont changé de mains. Cette valeur a clôturé à midi à 14 3/4.

Le sentiment semble devenir meilleur et les courtiers reprennent tranquillement confiance, surtout en face du fait que les banques commencent à se montrer plus généreuses, en fournissant des fonds à crédit en diminuant le taux de l'intérêt à dix pour cent.

LA FARINE DANS LE MONDE ENTIER

Les expéditions de farine dans le monde entier pour la semaine écoulée ont été de 11,362,000 boisseaux contre 10,560,000 boisseaux au cours de la semaine précédente et de 9,680,000 pour la semaine correspondante de l'an dernier. L'Amérique du Nord continue à être considérée comme le plus fort exportateur de blé, avec un total de 5,840,000 boisseaux contre 4,696,000 boisseaux pour la semaine précédente et 5,680,000 boisseaux pour la semaine correspondante de l'an dernier. Les expéditions de la Russie ont légèrement augmenté, tandis que celle du Danube étaient plus faibles, étant de 2,904,000 boisseaux et de 1,784,000 boisseaux respectivement.

Les envois de l'Argentine ont été très faibles, seulement 72,000 boisseaux contre 512,000 boisseaux pour la semaine précédente et 560,000 boisseaux pour la semaine correspondante de l'an dernier. L'Amérique du Nord continue à être considérée comme le plus fort exportateur de blé, avec un total de 5,840,000 boisseaux contre 4,696,000 boisseaux pour la semaine précédente et 5,680,000 boisseaux pour la semaine correspondante de l'an dernier. Les expéditions de la Russie ont légèrement augmenté, tandis que celle du Danube étaient plus faibles, étant de 2,904,000 boisseaux et de 1,784,000 boisseaux respectivement.

LES PRODUITS DE LA LAITERIE

Le Beurre. — On a reçu aujourd'hui 102 boîtes de beurre contre 88 boîtes le même jour de la semaine dernière et 49 à la date correspondante de l'an dernier. Il ne s'est pas produit aucun nouveau développement sur le marché, les prix se maintiennent encore fermes. La suite des quantités limitées qui arrivent et de l'amélioration de la demande de la part des acheteurs locaux.

Le Fromage. — On a reçu aujourd'hui 173 boîtes de fromage contre 16 le même jour de la semaine dernière et 23 à la date correspondante de l'an dernier. Le commerce est encore plutôt tranquille, mais le ton du marché est ferme car les quantités sont limitées.

On coté les prix comme suit :
 Fromage blanc de l'ouest, 12,50 à 14 ; Fromage blanc de l'est, 13,34 à 13,78 ; Fromage des Cantons, coloré, 13,58 à 13,34 ; Fromage des Cantons, blanc, 13,38 à 13,12 ; Secondes qualités, 12 à 13 1/4.

LES PRODUITS DE LA FERME

LES OEUFS. — On a reçu hier 95 boîtes d'œufs, comparé à 68 caisses le même jour de la semaine dernière. 1,151 caisses à la date correspondante de l'an dernier. Il ne s'est pas produit de changements dans la situation du marché, les prix restent fermes par suite d'une augmentation de la demande de la part des acheteurs locaux et le commerce est généralement actif.

On coté les prix comme suit :
 Oeufs strictement frais, 48c à 50c.
 Oeufs misés No 1, 33c à 34c.
 Oeufs misés No 2, 25c à 27c.

LES VOLAILLES

Le commerce a été un peu plus actif hier pour les volailles abattues, par suite de l'amélioration de la demande pour des petits lots pour faire face aux besoins du moment. Les quantités sont amples pour y faire face. Le ton du marché est ferme et les prix n'ont pas subi de changements importants.

On coté les prix comme suit :
 Dindes à la livre, 20c à 22c.
 Canards à la livre, 16c à 17c.
 Poulets à la livre, 15c à 17c.
 Oies à la livre, 12c à 14c.
 Oies à la livre, 14c à 16c.
 Dindes vivantes à la livre, 18c à 19c.
 Poulets vivants à la livre, 11 1/2c à 13c.
 Oies vivantes à la livre, 10 1/2c à 12c.
 Oies vivantes à la livre, 14c à 15c.

LES OBLIGATIONS CANADIENNES

Quelques chiffres recueillis hier parmi ceux compilés par M. E. R. Wood, une autorité en la matière permettent de constater une augmentation d'au-delà de \$100,000,000 dans le placement des obligations canadiennes, en 1913, comparé avec 1910. La mise sur le marché des obligations municipales qui a été en augmentant durant tout le cours de l'année, indiquant une augmentation d'environ \$67,000,000, soit approximativement de 130 pour cent.

En prenant les chiffres actuels donnés par M. Wood dans sa revue de 1912 et les chiffres approximatif pour 1913, mentionnés à l'assemblée de la Banque Royale hier, on peut faire les comparaisons suivantes :

Emissions	1912	1913
Gouvernement	35,639,700	53,000,000
Municipales	48,414,362	115,000,000
Chemins de fer	69,972,320	98,000,000
Services d'utilité publique	21,565,000	26,000,000
Divers	55,191,000	47,000,000
Total	230,782,382	341,000,000

Le pourcentage des montants absorbés par la Grande Bretagne, le Canada et les Etats-Unis, démontrent un autre gain au faveur des Etats-Unis dans la proportion des achats, une faible diminution pour la Grande Bretagne et une diminution considérable pour le Canada. Ces chiffres proportionnels sont montrés dans le tableau suivant :

1914	1913
Chang.	\$66,512,308 — \$4,566,855
Montreal	51,204,250
Winnipeg	38,039,131
Quebec	3,950,307
Halifax	3,149,617
St-John	2,019,536

LES COMPENSATIONS DE LA SEMAINE

Les compensations des banques des principales villes du Canada pour la semaine se terminant le 8 janvier continuent à montrer de l'irrégularité.

Les rapports de Montréal montrent une diminution d'au delà de \$400,000,000, ceux de Toronto de \$1,000,000, ce qui est pour cette dernière, ville substantiellement meilleur que les rapports des quelques semaines précédentes. Winnipeg continue à montrer des gains, les chiffres de la semaine dépassant de \$800,000,000 ceux de la semaine correspondante de l'an dernier. Halifax a eu une augmentation d'au delà de \$500,000, tandis que les rapports de Québec et de Saint-Jean indiquent de légères diminutions.

Les rapports de la semaine pour les principales villes du Canada comparés avec les rapports de la semaine correspondante de l'an dernier sont indiqués dans le tableau suivant :

1914	1913
Chang.	\$66,512,308 — \$4,566,855
Montreal	51,204,250
Winnipeg	38,039,131
Quebec	3,950,307
Halifax	3,149,617
St-John	2,019,536

LE MARCHÉ DES PROVISIONS

Bien que les prix pour les porcs vivants aient été plus élevés de 25 cents par cent livres, hier, sur le marché de Toronto, alors que le vendredi 9,25 par 100 livres, on ne remarque pas de changements pour le moment, dans les conditions du marché local, depuis hier, mais le sentiment se maintient très ferme et les perspectives sont que les prix vont monter encore, car les quantités à venir sont faibles et la demande est bonne de la part des acheteurs. Les ventes pour lots de choix se font à \$9,75 et en gros lots à \$9,50 par 100 livres. On constate une augmentation dans la demande pour les porcs abattus et il se fait un commerce plus actif à des prix fermes. Les animaux fraîchement tués aux abattoirs se vendent de \$13,50 à \$14.

Le commerce des viandes fumées est meilleur, il y a une amélioration dans la demande par petits lots, pour faire face aux demandes du moment et les ventes de jambons de moyenne pesanteur se font à des prix variant de 17 à 24 cents pour les différentes marques.

LE RAPPORT DE LA BANQUE ROYALE

Les faits saillants de la réunion annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada, qui a eu lieu hier ont été l'annonce de la formation d'une nouvelle compagnie subsidiaire pour la propriété des immeubles de la Banque et l'élection d'un nouveau directeur.

M. E. L. Pease, vice-président et gérant général, en annonçant la formation de la nouvelle compagnie a déclaré qu'au cours de l'an dernier, quelques-unes des propriétés de la Banque avaient été vendues à la Globe Realty Corporation Ltd., compagnie sous le contrôle de la Banque. La valeur de ces propriétés a été fixée par un évaluateur indépendant, et 60 pour cent de cette valeur a été payé par la Banque, en obligations de la nouvelle compagnie. Les actions ont été entièrement souscrites et les obligations ont été vendues sans responsabilité directe ou indirecte de la part de la Banque.

Le but de ce nouveau système est d'affecter aux besoins commerciaux une partie des fonds placés sur les édifices de la Banque. C'est là d'ailleurs la politique adoptée par les principales banques du Canada et d'ailleurs. Par la création d'un fonds d'amortissement, les obligations pourront être retirées en 25 ans, alors que la Banque devenue propriétaire des actions de la compagnie subsidiaire, sera virtuellement propriétaire des immeubles.

Le nouveau directeur élu est M. Chas. E. Neil, assistant-gérant général de la Banque et dans ce but le règlement fixant le nombre des directeurs à 16 a été modifié. Les autres directeurs ont été réélus et les officiers de la compagnie élus sont M. H. S. Holt, président, E. L. Pease, vice-président, et E. F. B. Johnston, 2ème vice-président.

Le rapport des opérations financières de la Banque au cours de l'année, a été lu et adopté. Les principaux chiffres de ce rapport ont été publiés il y a quelque temps.

LES TRAVAUX DU PACIFIQUE CANADIEN

Après une série de conférences tenues à Montréal ces jours derniers entre Sir Thomas Shaughnessy et M. George Bury, au sujet des dépenses que doit faire le Pacifique Canadien dans l'ouest, certains crédits ont été votés.

La situation, cette année, est celle que l'on a vu dans les années précédentes, 1911, fut plutôt une année d'extension et d'améliorations que de construction de voies doubles sur tout le réseau de la compagnie. L'exécution de ces projets demande plus qu'un jour ou deux ; ils doivent être poussés jusqu'à un certain point avant qu'un entrepreneur d'autres extensions, aussi les dépenses comprises

15 ANS DE PROGRES POUR L'EMPIRE

Londres, 9. — Les statistiques du Board of Trade qui viennent d'être publiées montrent le développement, durant les quinze dernières années, des diverses colonies de l'Angleterre.

Si l'on exclut le Royaume-Uni, la superficie de l'Empire est actuellement de 11,253,000 milles carrés. En 1897 la population de ce vaste territoire était de 307,476,000. Les chiffres pour l'an dernier sont seulement approximatifs.

1901	1912
Canada et Terre-Neuve	5,598,299 8,003,137
Australie	3,773,801 4,733,359
L'Union du Sud-Africain (1904)	5,175,824 6,211,900
Nouvelle-Zélande	772,719 1,052,627
En quinze ans le revenu public s'est accru de \$8,382,000 à \$34,675,000.	

Les tableaux suivants montrent les développements du commerce entre le Mère-Patrie et les principales parties de l'Empire au cours des quinze années couvertes par les statistiques.

1898	1912
Indes Anglaises	40,218,301 91,690,228
Australie	20,975,551 39,124,829
Union Sud-Africain	15,255,000 25,200,948
Africain	6,793,289 29,723,812
Nouvelle-Zélande	5,143,833 12,499,787
Afrique Occidentale	2,766,000 8,203,000
Indes Occidentales	2,510,000 3,766,974
Exportations au Royaume-Uni	1898 1912
Indes Anglaises	423,468,005 445,897,819
Australie	23,888,313 31,459,317
Union Sud-Africain	25,690,000 56,121,502
Africain	21,575,108 36,585,189
Nouvelle-Zélande	8,265,499 16,861,296
Afrique Occidentale	1,781,000 5,855,000
Indes Occidentales	1,460,650 2,287,224
Indes Anglaises	460,209,000 850,889,000
Australie	220,852,000 479,672,000
Canada	229,859,060 652,153,000
Nouvelle-Zélande	54,089,000 225,436,000
Sud-Africain	42,400,000 130,788,000

DEVELOPPEMENT DES CHEMINS DE FER

Au cours de la période couverte par cette revue, les chemins de fer dans les colonies autonomes se sont ramifiés sur plusieurs mille milles et de vastes étendues de pays ont été ainsi ouvertes à la colonisation. Le tableau suivant donne l'étendue de ces ramifications depuis 1898.

1898	1912
Milles	Milles
Indes Anglaises	21,920 33,484
Canada	16,718 28,605
Australie	12,483 18,970
Union Sud-Africain	2,882 8,803
Nouvelle-Zélande	2,257 2,889
Rhodesie	586 2,355

BOURSE DE LONDRES

Londres, 9. — L'argent était très facile aujourd'hui et les taux de compte faibles. Le marché des valeurs a été cependant paisible. Les faits saillants ont été quelques demandes de placements pour les Gilt-Edge et une hausse légère pour les chemins de fer mexicains. Les valeurs américaines ont été paisibles durant tout le cours de l'avant-midi, à une baisse, par suite de la liquidation de New-York et contribué à déprimer tout le reste. La clôture a été irrégulière.

PROCEDURES CONTRE LA UNION PACIFIQUE

New-York, 9. — Des procédures, dans le but d'empêcher les directeurs de la Union Pacific Railroad Company de distribuer ses actions du Baltimore & Ohio, d'une valeur au pair de \$82,000,000, aux porteurs d'actions ordinaires de la compagnie ont été prises, hier, devant la Cour Suprême, par un groupe d'actionnaires préférentiels, ayant à leur tête M. James T. M. McLaughlin et la nomination a été servie à M. Otto H. Kahn, du comité exécutif de la Union Pacific.

Les plaignants prétendent que, comme porteurs d'actions de préférence, ils ont droit à une égale part dans la distribution des actions du Baltimore & Ohio, qui doit être faite.

M. Robert S. Lovett, président du comité exécutif, a déclaré hier soir, qu'il savait que cette poursuite avait été prise, mais qu'il ne s'en préoccupait aucunement.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par M. Fortier, Beauvais & Co., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

STOCKS	Dem.	Offr.	STOCKS	Dem.	Offr.
Ner. Ohio	142	140	Ner. Ohio	75	75 1/2
Can. Pac.	215	215	Can. Pac.	117 1/2	118 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2
Can. Pac.	105	105	Can. Pac.	116	116 1/2

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Téléphone.—13 à 141.
 Brazilian.—100 à 81 1/2.
 Can. Pacific.—25 à 207 5/8, 25 à 207 1/2, 25 à 207 1/2, 25 à 207, 100 à 206 7/8, 10 à 208 1/4, 50 à 207 1/2, Pacific Rights.—122 à 1 1/4, 10 à 1 1/4.

Les thés incontestablement les plus purs, les plus propres, les plus sains et les plus délicieux au monde.

"SALADA"

Noir, vert ou mélangé—Paquets cachetés seulement

Echantillons GRATUITEMENT par poste sur demande
 Adresser : "Salada", Montréal

45-16, 11 à 1-4, 55 à 4-9-32, 40 à 4-4.
Détroit.—10 à 70 5-8.
Mont. L. & Mte.—19 à 175.
Power.—65 à 215.
Québec Ry.—75 à 13, 100 à 13 1-4, 125 à 13 1-2, 110 à 14, 25 à 14 1-4, 225 à 14 1-2, 25 à 14 1-4, 50 à 14 0-0, 25 à 14 5-8, 25 à 14 1-4.
Rich. & Ont.—25 à 111.
Spanish River.—25 à 11, 25 à 11 1-2
62 à 12, 50 à 12 1-4.
Ames Holden.—100-7, 50-6, 7-6 1-2, 25-7, 100-6 1/2, 25-6 1/4, 75-6 1-8, 200-6, 5-7.
Canada Cement.—25-29.
Dom. Textile.—20-82.
Lake of Wood.—115-129.
MacDonald.—25-18 3-8.
Steel Corp.—75-39, 25-39 3-4, 50-39 1/2, 25-39 1/2.

VENTES

Northern Ontario Explorations.—100-2.50, 100-2.85, 100-2.87 1-2, 100-2.60, 25-2.60.

PREFERENTIEL

Ames Holden.—165 à 60; 15 à 60, 1-2.
 Can. Cottons.—4 à 73 1-2; 3 à 73 3-4; 32 à 73 1-2.
 Dom. Coal.—26 à 105.
 Dom. Iron.—10 à 93.

OBLIGATIONS

Mont. Tramways.—\$1000 à 97.
 Mont. Tram. Deb.—\$2000 à 76 ; \$1000 à 75 3-4.
 Quebec Ry.—\$5000 à 50; \$500 à 50; \$1000 à 50.

BANQUES

Montreal.—6 à 239; 5 à 229.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Brazilian.—1 à 81 1-2.
 Can. Pacific.—25 à 209.
 Pacific rights.—151 à 4 9-32; 74 à 4 1-4.
 Power.—85 à 215.
 Quebec Ry.—50 à 13.
 Rich. & Ont.—25 à 111 1-4; 50 à 111.
 Toronto Ry.—10 à 135 3-8.
 Twin City.—100 à 105 1-2.
 Winnipeg Ry.—25 à 193 1-2.
 Spanish River.—7-10 à 10; 6-10 à 10; 7-10 à 10.

BOURSE DE NEW-YORK

(Service de la Presse Associée)

New-York, 9. — Wall Street, Midi. — La spéculation s'est faite sur une échelle très réduite aujourd'hui à la Bourse. La prise de procédures pour empêcher le paiement de l'extra dividende du Union Pacific a presque suspendu la spéculation. A midi, la liste indiquait quelques gains de peu d'importance. Les obligations étaient irrégulières.

Ames Holden.—10 à 7 3-4; 35 à 7 1-4; 80 à 7.
 Canada Cement.—25 à 29.
 Lake of Wood.—55 à 129.
 Laurentide.—25 à 166 1-4.
 MacDonald.—50 à 18.
 Penmans.—10 à 60.
 Steel Corp.—1 à 38 3-4; 10 à 39 1/2; 37 1/2 à 39 7-8; 30 à 39 3-4; 25 à 39.
 Ames Holden pfd.—115 à 60; 25 à 60 1-8; 35 à 60.
 Canada Cement pfd.—2 à 91.
 Sherwin Williams pfd.—1 à 100.
 Bonds.—Bell Telephone.—\$3,000 à 97 3-4; Canada Cement, \$2,000 à 95 1-2; Dom. Cotton, \$1,000 à 100, \$1,000 à 100, \$500 à 100; Price Bros, \$300 à 81, \$1,000 à 81, \$500 à 81, \$40 à 81; Steel Co. of Can., \$2,000 à 92; W. Can. Power, \$1,500 à 77, \$2,000 à 77.
 Banques.—Commerce, 25 à 200 3/4; Merchants, 1 à 185; Moisons, 8 à 195, 1 à 195, 1 à 195, 1 à 195; Nova Scotia, 1 à 258, 1 à 257 3-4.
 Mines.—Crown Reserve, 90 à \$1.66.
 Valeurs Non Inscrites.
 Porcupine.—100 à \$1.28; 100 à \$1.28; 150 à \$1.30.

MINES

Crown Reserve.—300 à 1.68.
 Hollinger.—100 à 17.25.

BOURSE DE PARIS

(Service de la Presse Associée)

Paris, 9. — Les cours ont été faciles à la Bourse aujourd'hui. La rente française a été à 85 francs et 97 1-2 centimes. Le change sur Londres à 25 francs et 27 centimes. Les taux hors banque ont été à 3 5/8 pour cent.

Les Laxatifs NA-DRU-CO

accomplissent leur but avec le maximum d'efficacité et le minimum de malaise. Il n'est pas nécessaire d'augmenter les doses. 25c. la boîte chez votre pharmacien. 174F

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO
 9.05 a.m., 10.10 p.m., 11 p.m.
 Wagons-observatoire-palais et buffets sur train de jour
 Wagons à compartiments et wagons-lits modèles sur train de nuit

OTTAWA
 18.65 a.m., 18.40 a.m., 19.15 a.m., 19.40 a.m., 19.45 a.m., 19.45 p.m., 19.30 p.m.

QUEBEC
 19.00 a.m., 11.30 p.m., 11.30 p.m., 11.30 p.m.

SHERBROOKE
 8.25 a.m., 11.30 p.m., 11.30 p.m.
 *Tous les jours. *Tous les jours excepté le dimanche. *Dinatoire seulement

BUREAUX DES BILLETTS

141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125
 Hôtel Windsor, ou gare l'Alce Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA VOIE DOUBLE
 MONTREAL ET TORONTO
 Quatre trains tous les jours
 Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

"INTERNATIONAL LIMITED"
 Le train le plus riche et le plus rapide du Canada
 Montréal-Toronto-Chicago, 9 h. matin tous les jours.

BUREAUX EN VILLE
 222 rue Saint-Jacques, angle Saint-François-Xavier. Tél. Main 6905. Hôtel Windsor, Uplown, 1187, gare Bonaventure, Main 8229.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

521

521.—Costume de garçonnet, 3 grandeurs, 2, 4, 6 ans. Matériaux, 2 verges 1-2 en 44 pour 4 ans.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes : Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.



COUPON

Département des Patrons au "Devoir"
 Ecrivez libellément.

PATRON No 521

Nom
 Prénom
 Adresse
 Ville
 Mesure du buste

De taille
 Quand vous désirez un patron en papier ou en tissu, en mentionner jamais la mesure ; mentionner l'âge seulement.

Ce coupon est imprimé au No. 715, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Patrie" (à responsabilité limitée), Henri Boussas, directeur-gérant.

FEUILLETON du "DEVOIR"

Entre deux âmes

Par M. DELLY

(Suite)

—J'ai commis une faute... J'ai compris que j'avais eu tort en cédant à la pression de mes parents, puisque je n'avais pour vous que de la crainte et aucune sympathie. Tout à l'heure, en entendant M. le curé parler des devoirs de l'épouse chrétienne, j'ai senti que je ne pourrais jamais... à votre égard...

Elle n'osait le regarder, mais elle parlait couragement, en se disant qu'elle devait, en toute loyauté, lui faire connaître ses sentiments.

—Ah! ce sont ces petits serpillards de jeune personne pieux qui vous tourmentent... Parce que ce bon prêtre vous a dit qu'il faudrait aimer votre mari et que vous vous sentez incapable de remplir ce devoir? Rassurez-vous, je ne suis pas si exigeant que lui, et, puisque vous ne me faites pas l'honneur de m'accorder votre sympathie, je m'en passerai, sans vous en faire un crime, croyez-le bien.

Il prononçait ces mots d'un ton de froid sarcasme, qui soulignait encore la désolatoire ironie de cette déclaration.

Valderez sentit courir dans ses veines un frisson glacé. En levant les yeux, elle rencontra un regard dont l'expression, mélange de raillerie, d'irritation, de défi hautain, était assez difficile à définir.

—Vous comprenez singulièrement le mariage! dit-elle en essayant de raffermir sa voix.

—Pardieu, il n'est pas question de moi! Vous me faites l'aveu — forcé pour flatter, entre parenthèses — de l'égoïsme que je vous inspire. Eh bien! la sagesse me commande de vous répondre comme je l'ai fait!

Vous ne pensez pas, j'imagine, que cette révélation allait me conduire au désespoir?

Oh! non, elle ne l'avait jamais pensé, pauvre Valderez! Mais elle ne s'était pas attendue non plus à cette ironie glacée après les paroles et le regard de la veillée.

—Et, quant à ma façon de comprendre le mariage, je ne sais trop si elle vaut moins que celle d'une jeune personne qui accepte de se laisser forcer la main pour épouser un homme qu'elle

